



SECTION SPORTIVE ÉQUITATION

Ouverture au 1^{er} septembre 2021

OBJECTIFS

- Pratique renforcée de l'équitation cours et concours
- La préparation pratique et théorique aux examens fédéraux,
- Participation à l'organisation de concours officiels
- Formation Animateur Poney
- Formation « jeune officiel » en Pony-games.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Ouvert aux élèves de seconde, 1^{ère} et terminale
- Être titulaire du Galop 5,
- Tests pratiques et entretien de motivation
- Être licencié à la F. F. E. (possibilité au centre équestre du Lycée).

- Coût de la section : Forfait de 750 € TTC/an.
- Possibilité de cheval en pension au centre équestre



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation comprend par semaine :

- équitation : 2 séances de 2 heures
- Préparation aux examens fédéraux
- Participation à des concours CSO, Pony-Games
- Aide à l'organisation compétition au haras du Pin et au Lycée Agricole de Sées

OPTION HIPPOLOGIE-ÉQUITATION

OBJECTIFS

Découvrir, perfectionner sa pratique de l'équitation
Passage de galops



CONDITIONS D'ADMISSION

- Ouvert aux élèves et étudiants
- Débutants acceptés, groupes par niveau galops

ORGANISATION DE LA FORMATION

Enseignement secondaire (30 semaines)

- 3 heures par semaine réparties de la façon suivante :
 - 1 heure d'hippologie
 - 1 séance de 2 heures d'équitation

Enseignement supérieur BTS (25 semaines)

- Séance de 2 heures par semaine d'équitation.

- Coût de l'option : 220 € TTC/an.

Lycée Agricole de Sées
Rue du 11 novembre 1918
61 500 Sées

Tél. : 02 31 81 74 00
legta.sees@educagri.fr
www.lap61.fr